

certainement au meilleur de notre connaissance durant les prochains mois.

On veut ensuite :

Rétablir l'équilibre entre le pouvoir d'achat de toutes les classes de la société.

Je laisse ce soin à l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth). Il peut très bien ronger cet os.

M. WOODSWORTH: Vraiment, j'ignore ce que cela veut dire.

L'hon. M. STEVENS: C'est parce que je croyais en l'habileté de mon honorable ami d'en trouver la signification que je me suis adressé à lui. Je suis de son avis. J'ignore ce que l'amendement veut dire et l'auteur doit l'ignorer également. J'imagine que le leader de l'opposition, qui est passé maître en platitude, nous dira, lorsqu'il prendra la parole, ce que cela signifie.

Nous avons ensuite :

A produire une distribution plus équitable des taxes.

Cela est si vieux et si moisi qu'il ne vaut pas la peine de s'en occuper. Les économistes, les politiciens, les hommes d'Etat, les ouvriers et toutes les autres catégories sociales du monde ont débattu cette idée depuis que j'ai l'usage de la raison. La première fois que j'ai pris la parole en public, je crois, c'était pour discuter cette question avec des socialistes de la Colombie-Anglaise. C'est une question à discuter lorsque vous n'avez rien autre chose à faire, mais je vois que mes honorables amis ne l'ont pas réglée pendant les neuf années qu'ils ont été au pouvoir; ils n'ont pas distribué équitablement ce fardeau.

Puis :

A encourager l'expansion du commerce extérieur du pays.

Nous sommes tous d'accord avec nos honorables amis de la gauche à ce sujet. C'est ce que nous tentons de faire; nous l'avons fait, — je vais parler de nouveau de l'agriculture; nous avons vendu 234 millions de boisseaux de grain contre 155 millions de boisseaux; nous n'avons donc pas peur.

Enfin, on veut :

Remettre au Parlement sa pleine autorité relativement au tarif et aux impôts.

Mon très honorable ami de la gauche, pendant qu'il était au pouvoir, disait toujours, lorsqu'une question embarrassait le Gouvernement: Nous allons voir ce qu'en pense la Chambre. Et c'est toujours ce qu'il faisait. Jamais, lorsque la solution d'une question demandait un peu de courage, il ne prenait une décision. A ce sujet, on a parlé des pouvoirs que s'était arrogé le Gouvernement en septembre dernier relativement à la fixation des

[L'hon. M. Stevens.]

prix. Cette loi a été adoptée parce que depuis cinq ou six ans le Canada était devenu pour les Etats-Unis un dépotoir général pour le surplus de leurs marchandises. Dans le budget actuel, nous avons fermé l'entrée du pays aux automobiles usagées des Etats-Unis; c'est là un mouvement pratique; personne n'en doute. Dans la république voisine, presque chaque jour, on charge des cargaisons entières d'automobiles usagées des grandes villes comme San-Francisco, Los-Angeles, New-York, Boston et d'autres, que l'on jette au fond de la mer pour forcer la vente d'automobiles neuves. Mais on importait à vil prix de Détroit, de Seattle et d'autres villes de la frontière tout ce que notre marché pouvait absorber. Nous mettons fin à cet état de choses, et s'il nous faut adopter une mesure pour obtenir ce résultat, nous l'adopterons et la mettrons en vigueur.

Il est une autre forme de dumping que nos adversaires ont trouvé bien embarrassante. Il s'agit du dumping des meubles. Mon très honorable ami, l'ancien ministre du Revenu national (M. Euler) doit s'en souvenir. Ce fut la concurrence la plus injuste à laquelle nos ouvriers canadiens aient eu à faire face, — la main-d'œuvre peu rémunérée du Sud des Etats-Unis, des matériaux de peu de valeur, des meubles fabriqués là-bas d'après un modèle uniforme et vendus à une population de 120 millions de personnes dans tous les Etats-Unis, puis l'excédent, obtenu en exploitant leurs manufactures jour et nuit, déversé sur le marché canadien à des prix avilis, de sorte qu'il nous a été presque impossible de déterminer la juste valeur marchande de ces produits dans le pays situé au Sud de nous. Il nous a donc fallu, comme il a fallu également au ministère qui nous a précédés, prendre des mesures pour protéger les ouvriers et les fabriques de notre pays contre ce genre de concurrence. Nous avons tout simplement demandé au Parlement d'accorder au Gouvernement l'autorisation d'aplanir les difficultés urgentes et les éventualités à mesure qu'elles se présentent, et nous n'avons pas l'intention d'exercer ce pouvoir à la légère ou injustement.

Mon honorable ami a parlé des pommes de terre. J'ai cru alors que le point soulevé était bien peu de chose pour un grand avocat comme lui. Il est vrai qu'en nous occupant de la question de ces fruits et de ces légumes offerts en vente de bonne heure sur notre marché et qui posent un réel problème pour notre pays depuis des années, il peut arriver par-ci par-là que le prix en soit fixé une ou deux semaines trop tôt. Il peut se présenter des occasions de ce genre, mais je prie la Chambre de ne pas perdre de vue le point sui-